

BRIGNOLES 83170

- **Point d'Accès au Droit**
Quartier de Paris
6, route du Val
- **Gendarmerie**
1, avenue Jean Moulin

DRAGUIGNAN 83300

- **Espace Jacques Millaud**
55, avenue du 4 septembre
- **Point d'Accès au Droit**
Av. Louis Blanc - Gare Routière
- **TGI Bureau d'Aide aux Victimes**
11, rue Pierre Clément
- **Commissariat de Police**
22, rue Olivier Descamps

FRÉJUS 83600

- **Point d'Accès au Droit**
Centre d'Animation de Villeneuve
63, rue de l'Argentière

HYÈRES 83400

- **Point d'Accès au Droit**
16, place de la République
- **Commissariat de Police**
Chemin de la Demi Lune

LA GARDE 83130

- **Commissariat de Police**
189, avenue Jacques Duclos

LA SEYNE SUR MER 83500

- **Maison de Justice et du Droit**
Le Germinal - Bât. A4
Quartier Berthe
- **Commissariat de Police**
Avenue Maréchal Juin

LE BEAUSSET 83330

- **CCAS**
Pôle d'Accompagnement Social
8, place Frédéric Mistral

LE LUC 83340

- **Mairie**
3, place de la Liberté

LE MUY 83490

- **Maison des Associations**
2, rue Joachim Ollivier

SOLLIÈS-PONT 83210

- **CIAS** 1193, avenue des Séné

ST-MAXIMIN 83470

- **Antenne de Justice et du Droit**
Place Jean Mermoz
(Ancienne Gendarmerie)

STE-MAXIME 83120

- **CCAS** Espace Jean Verdier
10, boulevard Aristide Briand

ST-RAPHAEL 83700

- **CCAS** 125, rue Jules Ferry

TOULON 83000

- **AAVIV - Siège**
Palais Monte Carlo - 1, rue Mirabeau
- **TGI Bureau d'Aide aux Victimes**
Place Gabriel Péri
- **Maison de la Justice et des Droits**
Traverse des Minimes - Place Besagne
- **Maison des Services Publics de Ste-Musse**
1624, vieux Chemin de Ste-Musse
- **La Beaucaire**
Espace Beaucaire
Avenue Albert Camus

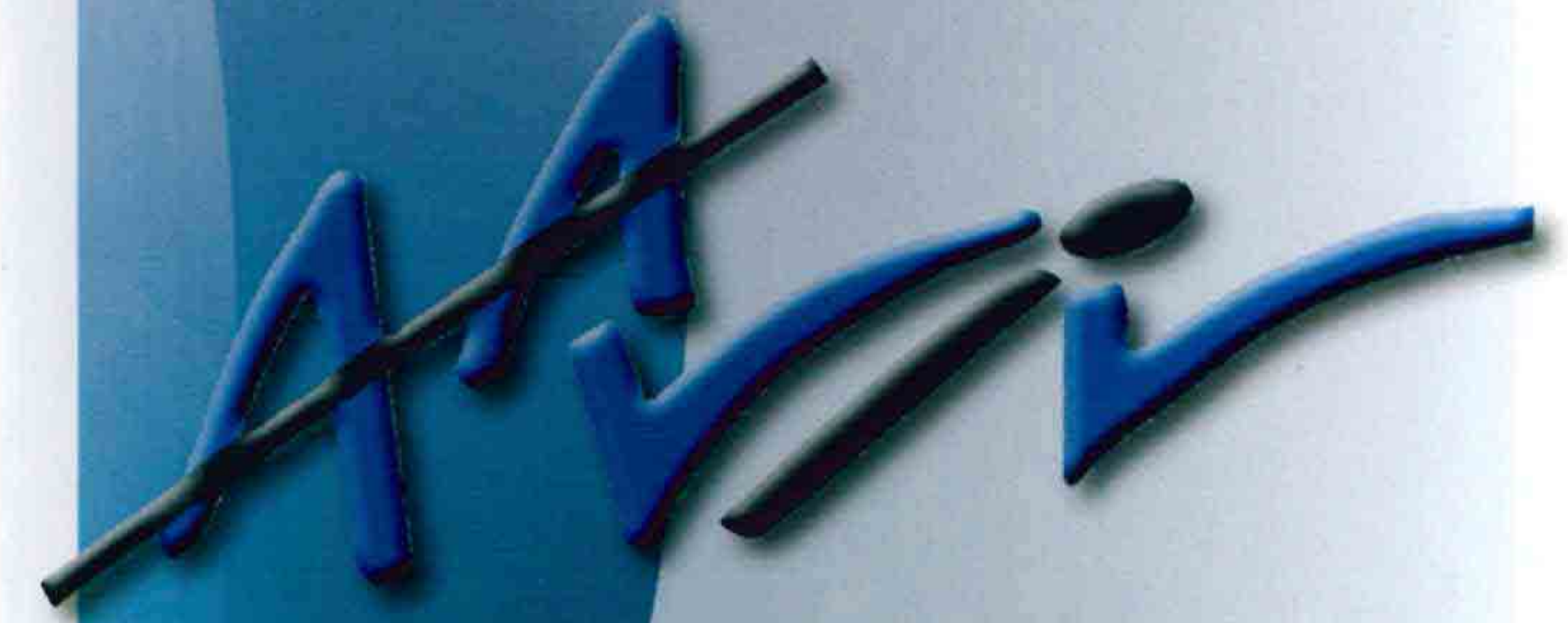
DRAGUIGNAN
Espace Jacques Millaud,
Point d'Accès au Droit,
TGI (Bureau d'Aide aux Victimes)
et Gendarmerie

En association avec
nos partenaires dont :



04 98 00 46 80

Toutes nos interventions sont confidentielles et gratuites



Association d'Aide aux Victimes
d'Infractions du Var

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES

VICTIME D'UNE INFRACTION

Agressions, violences, violences conjugales,
viols, abus sexuels, vols, abus de confiance,
accidents de la circulation...

ACCUEIL, ÉCOUTE, AIDE

Constitution des dossiers d'indemnisation,
chiffrage des préjudices corporels,
soutien psychologique assuré par
des psychologues cliniciens

Siège : 1, rue Mirabeau - Palais Monte Carlo
83000 TOULON

Tél. 04 98 00 46 80

Fax : 04 98 00 46 89

E-mail : aaviv@wanadoo.fr

CONVENTIONNÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE



Vous avez été victime d'une infraction !

- Vol
- Escroquerie
- Abus de confiance
- Violences
- Agression
- Viol
- Violences conjugales
- Non présentation d'enfant
- Non paiement de pension alimentaire
- Accidents de la circulation
- Infractions pénales en Droit du Travail
- Dégradations
- ...

Vous vous posez des questions ?

- Comment porter plainte ?
- Et après la plainte ?
- Comment obtenir des dommages et intérêts ?
- La réparation de vos préjudices ?
- L'expertise médicale ?
Quand ?
Son déroulement ?
- La constitution de partie civile ?
- Quand s'adresser à :
L'huissier
L'avocat
Un Juge des Enfants
Un Juge aux Affaires Familiales



Si vous le souhaitez l'A.A.V.I.V. peut :

- Vous proposer un soutien psychologique assuré par un psychologue clinicien formé à l'accueil des victimes.
- Vous expliquer les démarches et procédures.
- Vous aider à établir vos dossiers.
- Accompagner les victimes les plus démunies.
- Vous informer sur la commission d'indemnisation des victimes.

L'A.A.V.I.V. c'est aussi :

des groupes de paroles pour les victimes de violences conjugales animés par des psychologues cliniciens.

L'A.A.V.I.V. ne se substitue ni à la Justice, ni à la Police, ni à la Gendarmerie et ne remplace pas l'Avocat...